

Conseil Parisien de la Jeunesse**Recommandations sur la « Stratégie résilience de la Ville de Paris »****Janvier 2024**

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris, lui demandant de rendre « un avis [...] sur le projet de nouvelle stratégie de résilience de Paris »

- Suite aux deux rencontres avec Mme Pénélope KOMITES, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'innovation, de l'attractivité, de la prospective Paris 2030, de la Résilience, les 4 juillet et 5 décembre 2023 ;
- Suite à la rencontre organisée avec la Direction de l'Urbanisme le 20 novembre 2023 ;
- Suite aux différentes réunions des membres des groupes de travail du CPJ (Sécurité alimentaire, Culture du risque, Urbanisme, Solidarités) ;

FORMULE LES PROPOSITIONS SUIVANTES :

Lors de ses travaux, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a choisi d'orienter ses travaux autour de quatre grands axes : l'éducation autour des problématiques de la résilience, la communication des politiques de résilience au grand public, la démocratie au cœur de la stratégie de résilience et l'adaptation du bâti parisien.

L'éducation des Parisien·nes, élément central pour une stratégie de résilience efficiente :

1. Des formations sur l'ensemble des sujets liés à la résilience pour toutes et tous :

Dans l'objectif de créer une adhésion au principe de risque, lié intrinsèquement à la stratégie de résilience, il est essentiel que la collectivité accorde une importance à :

- **l'organisation de formations par la Ville sur les sujets « théoriques » de la stratégie de résilience**, comme la cyber-sécurité, l'agroécologie, l'éducation nutritionnelle et la rénovation thermique ;
- **l'organisation de formations « pratiques »** sur le même format que les formations des référent-es *Crue de la Seine*. L'alimentation durable et la sécurité alimentaire étant des points importants soulignés dans la Stratégie, **des ateliers pratiques sur les différentes méthodes de préservation des aliments**, comme la mise en conserve, le séchage et la fermentation ou encore la mise en bocal de certains aliments. Des **formations de niveau 1 en sécurité** pourraient être aussi organisées pour l'ensemble de la population parisienne, à l'image de la formation PSC1.

2. Des formations accessibles à tou·tes :

Afin de permettre une réelle appropriation de la Stratégie de résilience, les formations doivent être ouvertes et accessibles à tou·tes :

- plusieurs conditions pourraient être respectées comme **la gratuité complète, l'accessibilité aux personnes à mobilités réduites, des personnes sourdes ou malentendantes, la disponibilité des formations en plusieurs langues**, etc. Afin que les formations soient le plus efficaces auprès de la population, elles doivent aussi toucher le plus grand nombre de publics en terme de groupe d'âges de la population ;
- pour les enfants, dès le plus jeune âge, **des ateliers pourraient avoir lieu directement dans les lieux d'accueil collectifs gérés par la Ville**, comme les crèches, écoles, Centres Paris Anim' ou encore les Espaces Paris Jeunes.

Une communication à destination de l'ensemble des Parisien·nes :1. Des journées thématiques pour le grand public :

Sur le modèle des journées organisées par la Ville de Paris, comme celle organisée pour les sports paralympiques, **une journée ou bien, une nuit du risque à Paris pourrait avoir lieu une fois par an**. Cette journée serait l'occasion de **proposer aux Parisien·nes des animations, des formations ou encore des « serious games » ou des simulations sur l'espace public**.

2. Des actions de sensibilisation :

La sensibilisation des Parisien·nes est un objectif important, pour que la stratégie de résilience, mais surtout la culture du risque qu'elle implique, puisse être pleinement intégrée par tou·tes. Plusieurs actions sont à envisager :

- la délivrance d'un **« kit de survie » dans les boîtes aux lettres des Parisien·nes**, qui recense les principaux risques existants à Paris et les moyens de s'y préparer/d'y remédier ;
- la mise en place de **panneaux de sensibilisation permanents dans la ville**, près des points à risques par exemples, les points d'eau, les quais, etc. ;
- l'utilisation des musées de la Ville qui pourraient jouer un rôle dans la sensibilisation aux risques par l'intermédiaire de l'Art. Nous proposons des **expositions thématiques ou l'organisation d'ateliers au sein des musées**. Le Musée du Carnavalet, retraçant l'histoire de Paris, est un bon exemple, avec la création d'une exposition sur les crises qu'ont vécu les Parisien·nes à travers le temps ;
- l'organisation d'**ateliers de « fiction prospective »**, auprès de professionnel·les et auprès des Parisien·nes, utilisant le récit d'anticipation et la fiction comme un moyen d'appréhender l'avenir et les risques potentiels.

Les Parisien·nes au cœur de la stratégie de résilience de Paris :1. Une gouvernance partagée :

Un axe central pour donner la possibilité aux Parisien·nes d'être partie prenante de la Stratégie de résilience, est de leur faire une vraie place dans la gouvernance de celle-ci, ainsi que dans le suivi de son déploiement :

- la première condition est de donner **une place à des représentant·es issus de la société civile au sein des instances de décisions relatives à la Stratégie de résilience, mais aussi dans les instances de suivi**. Un modèle possible est celui du Comité d'Ethique de la Police Municipale qui comprend des habitant·es de quatre arrondissements parisiens. D'autres techniques de désignation existent comme un tirage au sort sur la base du volontariat, en le pondérant avec des critères socio-démographiques ;
- le CPJ ayant participé à la démarche de prospective sur la Stratégie de Résilience, tout comme d'autres instances de la Ville, pourrait avoir une place dans le comité de suivi des actions de la stratégie.

2. La participation citoyenne outil d'acculturation :

Si la Stratégie de résilience est un document amené à être voté au Conseil de Paris, il semble important que les habitant·es de Paris puissent discuter de son application dans leur quartier :

- **les conseils de quartiers pourraient être les lieux où la municipalité consulte la population à l'échelle de l'arrondissement**. Cela permettrait de recueillir des remarques, suggestions et idées des Parisien·nes ;
- **le rôle des ambassadeur·ices d'arrondissement du CPJ doit aussi être réaffirmé** pour permettre un dialogue autour de la mise en place de la stratégie et de son adaptation aux caractéristiques des arrondissements ;
- **la participation citoyenne doit s'inscrire sur le temps long**, et couvrir l'ensemble du processus, de l'élaboration de la stratégie jusqu'à sa mise en œuvre, son suivi régulier, son

actualisation et son évaluation. Pour cela, il est nécessaire de prévoir **des moyens financiers et humains qui permettent aux citoyen·nes d'assumer ce rôle**. Ce dialogue constant pourrait avoir lieu sur le même principe que l'application « Dans Ma Rue » ou les « Dialogues Citoyens ».

L'aménagement du territoire parisien, source d'adaptation :

1. Des espaces mobilisables :

Le stockage des produits alimentaires constitue un sujet majeur en cas de catastrophe naturelle ou de problématique d'approvisionnement global.

- pour **stocker la nourriture, des lieux dits « abandonnés » doivent être envisagés**, comme des anciennes stations SNCF et de métro ou encore les catacombes de Paris. Les lieux souterrains sont à privilégier comme c'est déjà le cas de certains parkings ;
- une organisation par secteur avec **un maillage territorial de lieux de stockage** est à mettre en place. La possibilité de mettre à disposition des caves inutilisées pour la création de réseaux de stockage de proximité serait à envisager ;
- il est nécessaire de prévoir des solutions à de long terme afin d'avoir des infrastructures qui permettent d'avoir une réponse adaptée aux besoins des Parisien·nes ;
- compte-tenu de la difficulté de disposer d'espaces sur le territoire parisien, la collectivité pourrait **étendre l'utilisation de la Petite Ceinture en zone d'agriculture potagère**, comme cela est déjà le cas sur certaines parties. Cet aménagement aurait l'avantage de combiner le développement d'une sécurité alimentaire, l'accroissement de la biodiversité ainsi que l'implication des riverain·es ;
- **l'utilisation de lieux souterrains est envisageable, afin de cultiver dans des formes d'agriculture urbaine** un certain nombre de légumes comme c'est déjà le cas avec des champignons ou des endives.
- enfin, certains jardins et espaces verts pourraient être mobilisés en devenant **des espaces avec des arbres fruitiers ou encore des potagers urbains**.

2. Un approvisionnement renouvelé :

L'approvisionnement est une condition aussi importante que le stockage pour travailler à une sécurité alimentaire pendant les crises. Pour cela, plusieurs mesures sont envisageables :

- la **communication autour d'un panier-repas type**, qui prenne en compte les difficultés comme le nonaccès à un moyen de cuisson ou à un système de réfrigération ;
- **informer les Parisien·nes d'un plan alimentaire d'urgence**, qui enclencherait la distribution de nourriture dans chaque arrondissement parisien afin de faire connaître la démarche à suivre pour éviter les incidents liés à des effets de foule et de panique ;
- mettre en place **des règles de récoltes dans les jardins partagés gérés par la Ville** pour une distribution équitable des denrées ;
- **utiliser la Seine comme moyen d'approvisionnement**. En effet, il s'agit d'une artère centrale de Paris, qui a toujours été un lieu de transport de marchandises. Elle pourrait redevenir un vecteur important dans l'approvisionnement et le départ de produits alimentaires en cas de crise.

3. Les énergies, piliers du stockage parisien :

Afin de permettre à la Ville de Paris d'être résiliente aux intempéries, aux crises énergétiques, il est nécessaire d'utiliser des infrastructures existantes à Paris. Pour cela, il est important :

- **d'accélérer le développement du réseau de froid urbain de la Ville** à d'autres bâtiments publics et l'élargir au parc immobilier privé ;
- **d'intensifier le déploiement de panneaux solaires** sur les toits de Paris, afin de pallier aux éventuelles coupures d'électricité.

4. Des modes de mobilités douces :

L'évolution des modes de déplacement des Parisien·nes est une modalité à développer pour une stratégie de résilience la plus complète possible. Pour se faire, plusieurs axes peuvent être considérés tels que :

- la **mise en place de vélos cargos gérés par la Ville afin de distribuer des denrées ou autres fournitures vitales** plus rapidement et plus efficacement ;
- la **promotion accrue des transports en commun** (y compris le covoiturage), **le vélo et la marche** pour réduire la dépendance aux véhicules à moteur thermique individuels ;
- **l'incitation à accélérer la décarbonation du parc de bus de la RATP/IDFM** ainsi qu'à développer l'offre de navettes fluviales, de frets fluviaux, de téléphériques urbains, de trolleybus et de navettes de proximité.

5. Des constructions urbaines durables :

L'ensemble des constructions urbaines de la Ville de Paris, doivent être conçues avec un objectif de durabilité sur tous les aspects. Pour permettre cela, la Ville de Paris devrait :

- **encourager la construction de bâtiments écologiques** avec une isolation thermique démontrée et des systèmes de refroidissement efficaces ;
- **concevoir des quartiers résilients** en évitant la surdensification et en favorisant la mixité fonctionnelle dans la continuité de la Ville du ¼ d'heure ;
- **développer des dispositifs tels que le « stationnement intelligent » et « l'éclairage intelligent »** ;
- **encourager et développer fortement l'installation de toits verts et de murs végétalisés** pour réduire l'effet des îlots de chaleur urbains.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse souhaitent que ces recommandations soient utiles aux débats, qu'elles contribuent à enrichir le projet de Stratégie de résilience et qu'elles puissent éclairer les travaux et décisions des élus parisiens. Ils·elles se tiennent à la disposition de l'Exécutif parisien pour, le cas échéant, y prendre part.